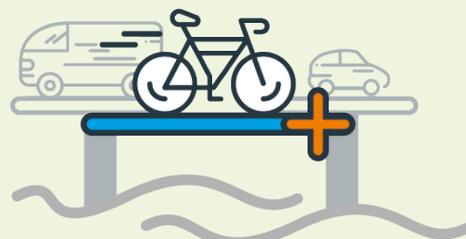


PROJET DE PASSERELLE MODES ACTIFS

ACCROCHÉE AU PONT FRANÇOIS MITTERRAND ROCADE DE BORDEAUX

Dossier de presse

Novembre 2024



PASSERELLE
DU PONT
Mitterrand

Historique

de la piste cyclable du pont François Mitterrand

1993 Inauguration du pont d’Arcins et de sa piste cyclable

Le pont d’Arcins est inauguré le 7 décembre 1993 dans le cadre de la réalisation de la rocade de Bordeaux. Il offre 3 voies de circulation en sens intérieur et 2 voies de circulation + 1 voie d’insertion + 1 piste cyclable en sens extérieur.

1997 Mise à 2 x 3 voies de l’A 630 entre les échangeurs n°19 et 21

L’A630 est mise à 2 x 3 voies sur la section comprise entre les échangeurs 19 et 21, au niveau de Bègles. Le pont François Mitterrand (rebaptisé en 1997) constitue un « pincement » dans le sens extérieur. Avec 70 000 véhicules/jour dont 14 % de poids lourds, la réduction ponctuelle de 3 à 2 voies est un important facteur de congestion.

2018 Plan d’urgence Mobilité de Bordeaux Métropole

Face aux difficultés de circulation sur la rocade de Bordeaux, l’État et Bordeaux Métropole s’accordent sur le « Plan d’urgence Mobilité Bordeaux Métropole ». Dès l’été 2018, des travaux permettent la mise à 2 x 3 voies du pont en sens extérieur et la création d’une voie d’entrecroisement entre les échangeurs 21 et 22. Les effets positifs sur la circulation automobile sont notables mais le franchissement cycliste le plus au sud de l’agglomération (300 cyclistes/jour) est supprimé.

2020 Décision de rétablir le franchissement

Dans le cadre de son 3^e Plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole porte le développement du réseau vélo express (ReVE), avec 14 itinéraires à haut niveau de service. 15 000 cyclistes franchissent déjà la Garonne chaque jour et la pratique connaît une forte croissance.

L’État et Bordeaux Métropole décident de recréer un franchissement dédié aux modes actifs (cyclistes et piétons) au niveau du pont François Mitterrand. Les 2 entités partagent à 50/50 le financement de l’équipement, dont l’État assurera la réalisation en tant que maître d’ouvrage, via la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine. L’ouvrage sera remis à Bordeaux Métropole après sa construction.

2022 Concertation du public sur le projet de passerelle

Du 20 juin au 18 juillet 2022, l’État consulte le public sur les objectifs et les caractéristiques de l’équipement, en amont du lancement du marché de conception-réalisation.

2024 Sélection du projet de passerelle

À l’issue d’une phase d’appel d’offres amorcée en 2023, le projet proposé par le groupement de conception/réalisation MOG Architectes, SETEC et Eiffage est retenu pour un montant de 11,8 M€, conforme aux projections des cofinanceurs.



Caractéristiques du pont François Mitterrand

642 m de longueur

2 tabliers séparés de 15 m de largeur chacun

129 000 véhicules / jour en 2023

6 piles de support, reposant chacune sur 4 pieux

Possibilité de naviguer entre les piles 2, 3 et 4

Le marché de conception-réalisation



2022 : la concertation du public

L'Etat a organisé une concertation du public au titre du code de l'urbanisme afin d'intégrer au programme de l'opération des demandes fondées sur l'expérience des usagers. Parmi celles-ci :

- l'importance de maximiser la largeur utile et de proposer un balisage et un éclairage sécurisant ;
- l'intérêt d'élargissements ponctuels pour proposer des zones d'arrêt ;
- un revêtement limitant la chaleur et le moins glissant possible ;
- un accès piéton par escalier en complément de la rampe vélos.

La position de la passerelle par rapport à la rocade a aussi fait l'objet de nombreux échanges, afin de trouver un équilibre entre les questions de bruit, de sécurité, de protection vis-à-vis des intempéries, etc.

Une procédure incitant à la créativité des entreprises

La procédure de conception-réalisation fait appel à des groupements d'entreprises rassemblant des architectes, une maîtrise d'œuvre technique chargée des études et des constructeurs. Elle confère aux candidats une grande liberté de propositions pour réaliser l'objet technique.

Des intangibles à respecter

Tous les candidats devaient répondre à certaines spécifications techniques intangibles :

- Localisation sur le côté « amont » du pont François Mitterrand
- Largeur minimale de 3 m
- Pente maximale de 4 % pour les accès (conformité pour les personnes à mobilité réduite)
- Maintien de la navigation fluviale pendant les travaux
- Impact limité sur le trafic de la rocade en phase de travaux



Le projet de passerelle retenu par l'État et Bordeaux Métropole



Une passerelle accrochée sous le pont

L'État a retenu le projet présenté par le groupement conduit par Eiffage Génie Civil. Il s'agit d'une passerelle accrochée sous le tablier du pont François Mitterrand. Cette solution permettra aux usagers de bénéficier d'un abri contre le vent, la pluie et les projections venant des voies de circulation.

La passerelle aura une longueur de 642 m, pour une largeur de 3 m (contre 2m40 pour l'ancienne piste). Un traitement de surface garantira la sécurité des usagers en toutes saisons.

La plateforme elle-même est une fine couche de béton de 18 cm d'épaisseur seulement. Avec ses garde-corps très fin, l'ouvrage sera presque transparent depuis les rives de la Garonne.

Une passerelle pour tous, en toute sécurité

Un soin particulier a été apporté à l'éclairage. Des projecteurs intégrés à la corniche du pont seront dirigés vers la piste pour éviter de perturber la faune locale.

Pour reprendre une des propositions issues de la concertation, 2 belvédères seront aménagés au niveau des 3^e et 5^e piles, reposant sur des caillebotis d'acier.



Le projet de passerelle retenu par l'État et Bordeaux Métropole



Le raccordement rive gauche à Bègles

À Bègles, la passerelle relie 2 itinéraires du Réseau Vélo Express : Périphérique (14) et Villenave-d'Ornon / Saint-Louis de Montferrand (4).

Des gradins paysagers permettront aux piétons d'accéder directement de la passerelle au chemin de halage et de profiter du point de vue.

Le raccordement rive droite à Bouliac

En rive droite, à Bouliac, le débouché du pont est pensé comme un carrefour métropolitain entre l'itinéraire 14 du Réseau Vélo Express et la piste Roger Lapébie, avec un large rayon de courbure.



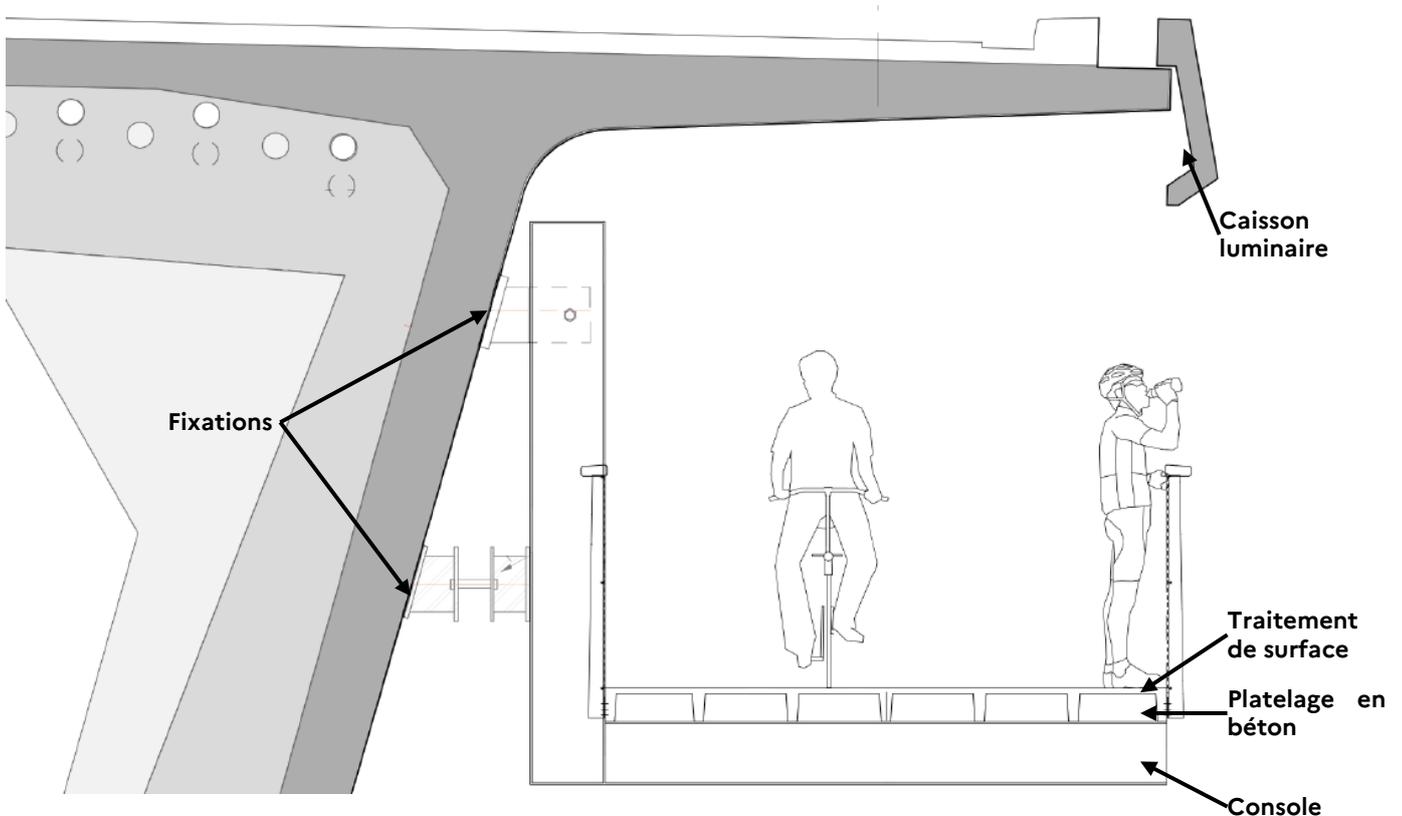
Modalités de construction de la passerelle

Des consoles « vissées » sur le pont

Tous les 8 m, des consoles en forme de L sont fixées aux voussoirs (caissons en béton formant l'ossature du pont). La structure peut alors recevoir le platelage en béton fibré à ultra-haute performance : léger, économe, robuste et pérenne. Ces opérations sont réalisées grâce à une grue posée sur la voie d'entrecroisement de la rocade qui soutient une nacelle sur laquelle les équipes travaillent.

Une fois le platelage en place, les travaux de finition peuvent être réalisés depuis la passerelle.

Par ailleurs, la structure intérieure du pont sera renforcée pour supporter la charge ajoutée par la passerelle.

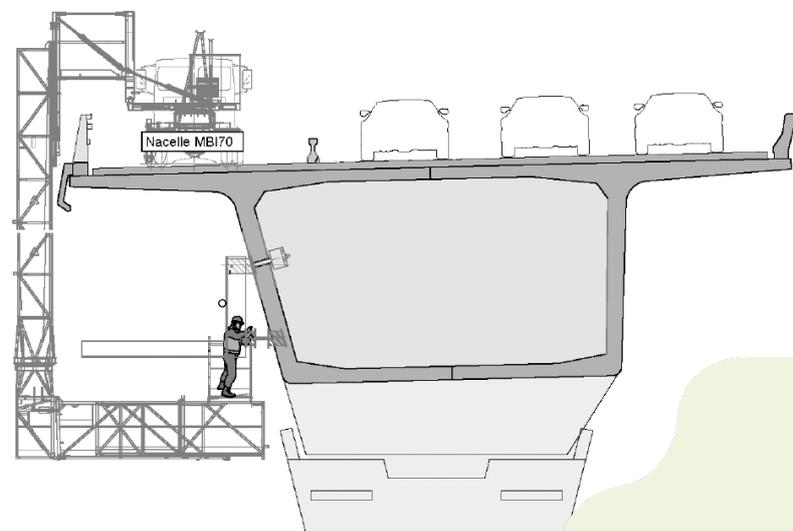


Limiter les impacts sur la circulation

La voie d'entrecroisement sera neutralisée pendant la durée des travaux, notamment pour permettre d'y installer la grue araignée.

De manière plus ponctuelle la bretelle d'entrée 21 (Bègles) sera fermée, uniquement la nuit. Aucune fermeture de jour n'aura lieu.

Sur la rocade extérieure en direction de Paris, les 3 voies de circulation seront maintenues pendant toute la période de travaux.

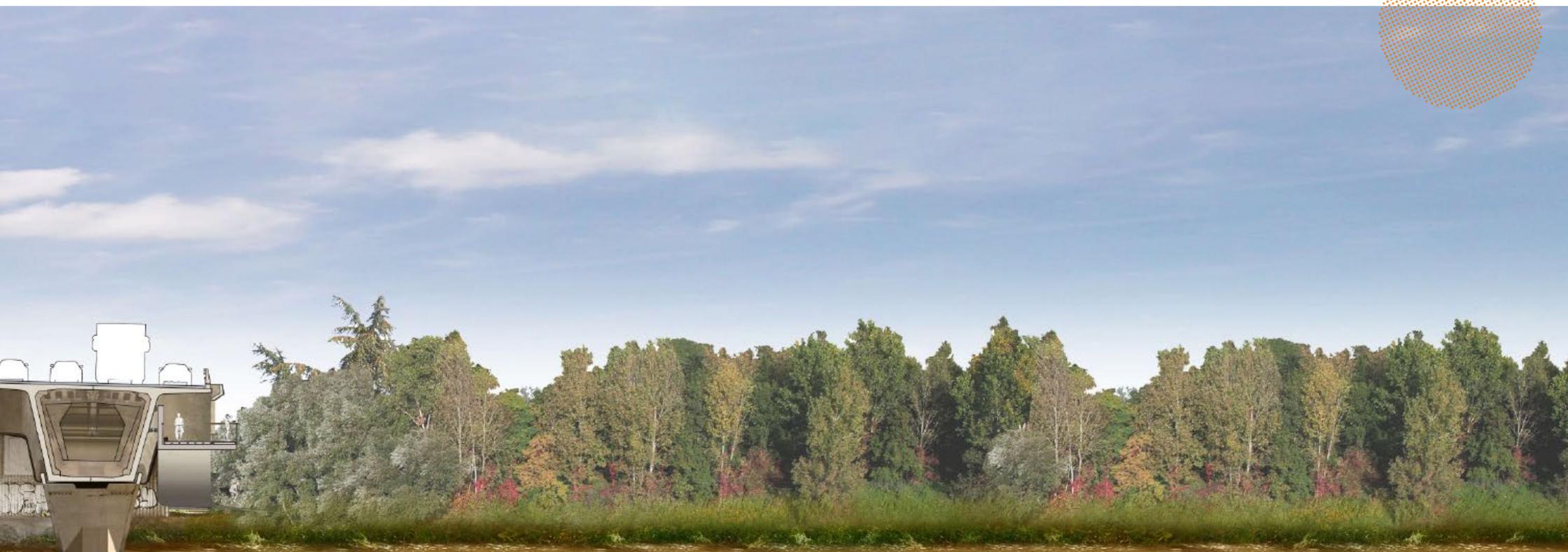


Calendrier du projet

Calendrier prévisionnel du projet



Vue en coupe depuis la rive gauche



Contacts presse

Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine Préfecture de la Gironde

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

Delphine Salva : 06 73 64 76 44

05 56 90 60 18

@ : pref-communication@gironde.gouv.fr

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant : 06 27 52 48 69

@ : vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot : 05 56 99 85 59 // 06 32 55 15 80

@ : b.javot@bordeaux-metropole.fr

Novembre 2024



**PASSERELLE
DU PONT**
Mitterrand